



## EXTRAIT N°07/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :  
Le 15 février 2022

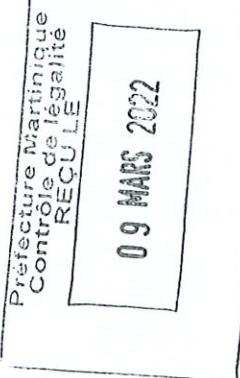
Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2

**En cours de Séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2



L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, M. ADELE Claude,

**PRESENTS :**

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION EQUIPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Maire expose :

Le plan de financement des **Travaux d'aménagement, de rénovation et de sécurisation des locaux du site administratif** comportait une participation CACEM à hauteur de 20 140,38 €. Toutefois, le solde disponible du fonds de concours 2020 de la ville s'élève à 19 697, 25 €, plafond au-delà duquel la CACEM ne peut être sollicitée en l'absence de reconduction actuellement de ce fonds de concours.

Conformément au règlement de ce dispositif, il est proposé d'affecter ce solde sur **une opération éligible sur l'enveloppe 2020**. En conséquence, le plan de financement de l'opération **Equipement des services municipaux** qui avait été approuvé à hauteur de 350 000 € passe désormais à 389 394,50 €, et est modifié comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Équipement des services municipaux	<b>389 394,50 €</b>	<b>CACEM</b> <i>Fonds de concours :</i> - 2018 - 2019 - <b>Solde cumulé</b> <b>Ville</b> <i>Autofinancement</i>	<b>194 697,25 €</b> 153 004,57 € 21 995,43 € 19 697,25 € <b>194 697,25 €</b>	<b>50%</b>
TOTAL	<b>389 394,50 €</b>	TOTAL	<b>389 394,50 €</b>	100%

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** le nouveau plan de financement de l'opération « **Equipement des services municipaux** »

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

